

Ministère de l'Éducation nationale

- Correspondances

23.01.1976

14
110

27 FEVR. 1976

Kigali, le

N° 07.21/684



A traiter par
Date entrée 1-3-76
N° classement 2294/0727

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Réf. N° : 15/06.14 du 23.1.76.

Annexe :

Objet : Dette envers la Caisse
intercommunale de BUTARE.

Monsieur le Ministre de la Justice
KIGALI.

Sous couvert du Ministre de l'Education
Nationale - KIGALI.

Monsieur le Ministre,

Suite à votre lettre rappelée en
référence et dont l'objet ci-émargé, j'ai l'honneur de vous demander
de bien vouloir me préciser l'origine de cette dette et fournir la
pièce justificative afin de me permettre de régler le litige concerné.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma franche collaboration.

Le Directeur des Affaires Financières
de l'Enseignement,

Jean-Baptiste NDWANZI.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise - KIGALI.
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur - KIGALI.
- Monsieur le Procureur de la République - KIGALI.
- Monsieur le Préfet de Préfecture - BUTARE.